

Ducasse des Culants : les organisateurs réagissent !

ACREN

Ils précisent la nature de leur plainte contre le collectif des Bruxelles Panthères.

Comme nous l'annoncions en début de semaine, le bourgmestre de Lessines vient de déposer plainte pour propos mensongers (fake news) à l'encontre des Bruxelles Panthères.

Lors de sa déposition à la police, Pascal De Handschutter (PS) a formellement démenti être à l'origine de la première plainte déposée en 2018 par les organisateurs de la ducasse des Culants (Acren) qui avaient annulé par sécurité la sortie des ex-Nègres suite aux menaces proférées par le collectif antiraciste bruxellois militant contre la pratique du *Blackface* dans les manifestations folkloriques.

Le sang du bourgmestre lessinois n'a fait qu'un tour lorsque celui-ci a eu vent que son nom était mentionné comme plaignant sur la page Facebook des Bruxelles Panthères tout en étant associé à une collecte d'argent censée assurer leur défense dont celle de Nordine Saidi, qui en est le porte-parole.

Pour rappel, suite à la plainte pour menaces contre la sortie des ex-Nègres rebaptisés en Diables, le parquet de Tournai s'est saisi du dossier.

Suite aux propos tenus dans nos colonnes par le porte-

parole des Bruxelles Panthères, les organisateurs de la ducasse acrenoise n'ont pas tardé à réagir.

■ Aucune pression

"À aucun moment le bourgmestre n'a participé ni influencé notre décision d'annulation, assurent-ils ainsi. À aucun moment nous n'avons subi de sa

part la moindre pression. Nous ne pouvons cautionner l'acharnement démagogique des Bruxelles Panthères à son égard. Son rôle s'est limité à nous transmettre les mails de ce collectif et à garantir la sécurité dans notre village."

Et l'ASBL Marche nocturne des Culants d'ajouter qu'après avoir consulté ses membres, celle-ci a décidé de porter l'affaire en justice et s'est constituée partie civile. "Contrairement aux déclarations de nos opposants, le réquisitoire du

procureur du Roi ne parle nullement de menaces terroristes mais plutôt de menaces par écrit anonyme ou signé et d'un second chef d'accusation pour harcèlement."

«Les moyens utilisés sont inadmissibles.»

Les organisateurs indiquent encore qu'ils n'ont jamais été contactés par les Bruxelles Panthères pour ouvrir le dialogue.

"Si la cause défendue par ce

collectif est louable, les moyens utilisés sont inadmissibles. Nous n'avons aucun message politique ou philosophique à faire passer. Dans un souci d'aplanir les choses, nous avons supprimé depuis 2019 le vocable nègre puisque considéré par certains comme insultant vis-à-vis de la communauté noire africaine pour le rapport à l'esclavagisme qu'il véhiculait. Pour éviter tout rapport au *Blackface*, nous avons aussi changé la couleur du maquillage des figurants."

Bruno Deheneffe



■ Les organisateurs démentent avoir déposé plainte contre les Bruxelles Panthères pour menaces à caractère terroriste